



## séparation et bien en indivision, montant des actes

Par **sarratch**, le **09/02/2010** à **16:26**

Bonjour, séparée de mon conjoint avec qui je vivais en UL, celui-ci accepte de me céder sans contrepartie financière ses parts (50%) du bien immo que nous avons acheté ensemble. Je peux obtenir de la banque une délégation totale de créance, avec un remboursement anticipé du capital. Quel acte notarié est nécessaire, et est-il estimé au vu de la valeur du bien, ou bien au montant du capital du prêt restant dû ? De plus, je m'oriente éventuellement vers un rallongement de la durée du prêt, et mon banquier me demande via le notaire une attestation (?) de "rallongement" de la durée d'hypothèque, sur quoi le montant de cet acte est-il indexé ? Vous remerciant par avance.